

**COMMUNE
D'ACHENHEIM**



67204

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 juin 2009

Présents : tous les membres

Sauf absente excusés : M. Valentin RABOT donnant

Procuration à M. Jean-Jacques FRITZ, Maire et M.

Patrick KOCH donnant procuration à M. Pierre

BRAUN et M. Jean-Michel HENNINGER donnant

Procuration à M. Bernard MARTIN

Remplacement du moteur de tintement cloche 1 :

Le Conseil Municipal décide le remplacement du moteur de tintement cloche 1 à l'Eglise St. Georges selon le devis présentée par l'entreprise BODET S.A. pour un montant de 1506.96 euros TTC et à demander une subvention.

Approuvée à l'unanimité.

Autorisation permanente à donner au Comptable pour les actes de poursuite :

Après en avoir délibéré

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le décret n° 2009-125 du 3 février 2009 relatif à l'autorisation préalable des poursuites

Le CONSEIL MUNICIPAL :

. autorise tous les actes de poursuites postérieurs au commandement de payer

. précise que cette autorisation est permanente et concerne toutes les créances exécutoires

Approuvée à l'unanimité.

**Autorisation pour le Maire de déposer des demandes et toutes les autorisations du Sol au nom de la
Commune :**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer les demandes et toutes les autorisations du sol au nom de la Commune.

Approuvée à l'unanimité.

.../...

Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière d'Achenheim :

Le Conseil Municipal propose cinq candidats pour le renouvellement du Bureau de l'Association Foncière d'Achenheim.

Liste proposée par le Conseil Municipal :

- Titulaires :
- M. Pierre BRAUN – 4, rue Bourgend
 - M. Florent MATZINGER – 16, rue des Tilleuls
 - M. Jean-Luc HUMMEL – 16b, rue Bourgend
- Suppléants :
- M. André SATTLER – 15, rue de la Bruche
 - Entreprise WIENERBERGER – 8, rue du Canal
Représenté par M. Constant MEYER

Approuvée par 18 voix pour et 1 abstention.

Achat terrain Wienerberger :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de l'entreprise WIENERBERGER qui propose la cession de terrains rue du moulin au prix de 35,00 euros le m² et propose l'acquisition dans une 1^{ère} phase de 40 ares comprenant l'ancien hangar de l'entreprise.

Approuvée à l'unanimité.

Agrandissement cimetière :

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal de l'étude de faisabilité réalisé par le bureau d'études LEGORGEU retenu lors d'un dernier conseil municipal

Compte-rendu du CCAS :

Mme Simone WOLFFER rend compte au Conseil Municipal des différentes réunions du CCAS.

Subvention :

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 754.00 euros à l'A.A.P.P. d'Achenheim pour la location des étangs de pêche.

Approuvée à l'unanimité.

Subvention :

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 1786.00 euros à l'Association Génération Cirque.

Approuvée à 18 voix pour et 1 abstention.